

Les questions conceptuelles

La réflexion actuelle sur la question de la vérification est-elle suffisamment poussée et globale pour aboutir à la conception de régimes de vérification véritablement efficaces? Y reconnaît-on convenablement que la vérification n'est pas une activité unique, mais qu'il s'agit en fait d'un processus composé d'un certain nombre d'activités discrètes comprenant la collecte de renseignements, leur analyse et les conclusions que l'on en tire quant au respect des accords et traités concernés? Y reconnaît-on aussi que ces étapes présentent des aspects psychologiques et techniques distincts? Voir la vérification comme un processus en plusieurs étapes en facilite-t-il la compréhension? Adopter cette définition amène-t-il à tirer des conclusions différentes de celles découlant de l'utilisation de modèles plus simples? Quelles conséquences cela entraînerait-il pour les systèmes de vérification si l'on ne tenait pas compte de cette vision du processus?

Les analystes devraient-ils s'efforcer d'affiner leur vocabulaire et d'être plus précis quant aux différentes étapes ou aspects du «processus de vérification»? En l'occurrence, il s'agit principalement de relever, aux fins d'une étude approfondie, un grand nombre d'incidences tenant à la distinction essentielle établie entre la surveillance, qui se limite en théorie à «regarder», et l'évaluation du respect des accords, qui se résume en théorie à «juger», ainsi qu'à la zone grise existant entre elles et où interviennent divers modes de recueil de données et de gestion des informations. Le tout, selon cette optique, s'inscrit dans le processus de vérification. Cette bifurcation fondamentale de la «vérification» a-t-elle des conséquences inattendues pour certaines opérations de vérification lorsqu'elles sont entreprises dans le contexte multilatéral ou collectif? Éloigne-t-elle considérablement des pratiques courantes et de l'usage professionnel?

Quelle est la meilleure façon d'envisager et de classer par catégories toute la notion du processus de vérification? Les analystes

devraient-ils s'efforcer d'élaborer un compte rendu théorique abstrait du processus ou devraient-ils essayer de définir ou de créer des catégories générales dans lesquelles classer les méthodes et techniques de vérification existantes et imaginables? Comment procéderaient-ils? Comment les catégories seraient-elles définies, selon une compréhension généralisée du sens de la vérification ou par induction à partir de méthodes existantes?

La façon dont les analystes et les décideurs structurent les catégories de vérification dans leurs raisonnements impose-t-elle des contraintes inutiles dans l'élaboration de nouvelles idées et démarches en matière de vérification ou bien l'extension et l'étoffement d'idées existantes dans de nouveaux contextes? Les efforts déployés habituellement pour mettre au point des solutions en matière de vérification sont-ils entravés par des raisonnements trop conventionnels (à savoir : trop de raisonnements s'appuyant sur des exemples existants)?

Pour définir des «solutions», les analystes devraient-ils ordonner leurs raisonnements autour des besoins propres aux accords sur la limitation des armements ou se concentrer plus directement sur la vérification elle-même (en réponse aux exigences d'une négociation donnée ou en vue d'exigences possibles) et s'efforcer de proposer aux décideurs un choix abondant de méthodes, de techniques et d'idées?

Devrait-on jamais séparer la vérification (ou, plus étroitement, la surveillance) en tant qu'activité distincte de la fonction de vérification d'accords particuliers sur la limitation des armements? Peut-on envisager un régime de surveillance qui ne soit pas directement lié à un accord sur la limitation des armements ou sur des mesures de renforcement de la confiance et à un contexte politique? La proposition relative à l'ouverture des espaces aériens, dite de «Cielles ouverts», constitue-t-elle une exception ou d'autres types de dispositions similaires et autonomes regroupant vérification, mesures propres à renforcer la confiance et surveillance

